IMPÔTS

1 THÉORIE

RAIFFEISEN
TRANSMISSION DE CONNAISSANCES
DANS LE DOMAINE BANCAIRE

money mix.

IMPÔTS

1.1 FINANCEMENT DES DÉPENSES DE L'ETAT

1.2 IMPÔTS DIRECTS

1.3 IMPÔTS INDIRECTS

1.4 TAXES

1.5 ENDETTEMENT

1.5 TYPES D'IMPÔTS EN SUISSE

1.6 BUT DES IMPÔTS

1.7 TAUX D'IMPOSITION

1.8 IMPÔT PROGRESSIF

1.9 TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

1.10 DÉCLARATION FISCALE

1.11 IMPÔT ANTICIPÉ

1.12 CALCULATEUR D'IMPÔTS

CE QUE NOUS AVONS APPRIS

Désagréable mais inévitable: Notre système fiscal.

Source Raiffeisen

Une vieille sagesse populaire dit qu'il n'y a que deux choses sûres dans la vie: les impôts et la mort.

Il est vrai que les impôts sont prélevés depuis la haute Antiquité. Les premières preuves proviennent d'Egypte où, dès le 3e millénaire avant Jésus Christ, des scribes géraient le prélèvement des impôts et demandaient un droit de douane pour passer le Nil. La Bible somme également de payer des impôts (Livre de Paul, Romains 13.7: «Rendez à chacun ce qui lui est dû: l'impôt à qui vous devez l'impôt; la taxe à qui vous devez la taxe; le respect à qui vous devez le respect, l'honneur à qui vous devez l'honneur»).

1.1 FINANCEMENT DES DÉPENSES DE L'ETAT

Ces 200 dernières années, un grand nombre de dépenses publiques sont revenues à l'Etat. Autrefois, la sécurité (avec l'armée, la police et le système juridique) ainsi que l'aide sociale étaient les principaux domaines. Petit à petit, d'autres attributions comme la formation, la santé, le bien-être social (aide sociale, prestations complémentaires, assurances vieillesse et survivants (AVS), l'assurance-invalidité (AI), assurance chômage (AC), réductions des primes des caisses maladie, etc.), l'agriculture, les transports privés (construction et entretien des routes) et les transports publics (CFF, tramways et bus) sont venus s'y ajouter.

Ces activités doivent être financées. Se pose donc la question de savoir avec quels moyens les différentes activités peuvent être payées. L'Etat actuel connaît trois sources de revenus:

- Les impôts directs et indirects
- Les taxes
- L'endettement

Beaucoup d'argent pour de plus en plus de tâches publiques.

Source Raiffeisen

1.2 IMPÔTS DIRECTS

Les impôts directs sont prélevés sur la base des critères personnels des contribuables, tels que les revenus, le patrimoine, le statut familial et le nombre d'enfants.

C'est pourquoi le montant des impôts varie en fonction de la situation personnelle. Les impôts doivent être payés indépendamment d'une prestation de l'Etat. La personne qui paie des impôts directs en est redevable et doit s'en acquitter.

1.3 IMPÔTS INDIRECTS

S'agissant des impôts indirects, les critères personnels n'ont pas d'importance. Ils sont, par exemple, prélevés sous forme de TVA pour l'achat de biens et de services ou sous forme de droit de douane en cas d'importation de marchandises. Pour ces impôts, une personne (débiteur de l'impôt) paie les impôts et une autre les fournit (contribuable).

1.4 TAXES

Les taxes doivent être payées en contrepartie de prestations concrètes de l'Etat. En font partie, par exemple, l'établissement des papiers d'identité (permis de conduire, passeports, etc.) ou l'enlèvement des poubelles. Les taxes ne sont dues que si la prestation est utilisée. Elles couvrent partiellement ou intégralement les frais qui incombent à l'Etat pour la fourniture des prestations.

1.5 ENDETTEMENT

Lorsque les impôts et les taxes ne suffisent pas pour financer les dépenses de l'Etat, celui-ci peut s'endetter en prenant des crédits sur le marché des capitaux. Il peut donc ainsi financer ses investissements à l'instar des entreprises privées, ou ses dépenses en cours par des crédits à la consommation comme un ménage privé. Ces dernières années, l'endettement a beaucoup augmenté dans le monde entier.

» EXERCICE 2.1

Très usuel dans de nombreux pays: l'impôt sur la consommation.

Source Raiffeisen

1.5 TYPES D'IMPÔTS EN SUISSE

En Suisse, la Confédération, les cantons mais aussi les communes, ont la souveraineté des impôts et peuvent les prélever en toute autonomie. Notre système fiscal est donc très varié. Les principaux impôts en Suisse sont les suivants:

Niveau fédéral	Au niveau du canton et des communes
Impôt sur le revenu et impôt sur la fortune des particuliers	Impôt sur le revenu et impôt sur la fortune des particuliers
Impôts sur les bénéfices et le capital pour les entreprises	Impôts sur les bénéfices et le capital pour les entreprises
Taxe sur la valeur ajoutée	Impôt sur les gains immobiliers
Droit de timbre	Impôts sur les véhicules à moteur
Impôts sur le tabac	Droits de mutation pour les immeubles
Impôts sur les carburants	Impôts sur les successions et sur les donations
Douanes	Impôts sur les chiens

Nous faisons donc la distinction entre les impôts à la source et les impôts déclarés. Les impôts à la source sont directement prélevés de la source des revenus, tandis que les impôts déclarés sont la plupart du temps fixés au moyen d'un avis d'imposition établi sur la base d'une déclaration fiscale.

» **EXERCICE** 2.2

1.6 BUT DES IMPÔTS

Le but principal du prélèvement des impôts est de fournir suffisamment de ressources à l'Etat afin qu'il puisse financer ses dépenses. Le but fiscal vient donc en premier plan, comme les impôts sur le revenu, le patrimoine, la TVA ou les impôts sur les bénéfices et le capital pour les entreprises.

Par ailleurs, il existe également des impôts à des fins d'incitation. Les comportements non souhaités doivent être découragés sur le plan social et les comportements souhaités encouragés par des réductions d'impôts. Les impôts sur le tabac, l'alcool et les écotaxes poursuivent ce but.

Mais les impôts peuvent aussi être utilisés afin de répartir les revenus et les patrimoines selon des critères politiques. C'est le but de répartition qui est en l'occurrence souligné. Les impôts sur les successions et sur les donations mais aussi l'impôt progressif sont donc ainsi justifiés.

1.7 TAUX D'IMPOSITION

Les impôts sur le revenu doivent être payés sur le revenu du travail (salaires, honoraires) et sur le patrimoine (intérêts, dividendes). Le montant de l'impôt dépend donc du lieu de domicile, de l'état civil et du montant des revenus.

» Lieu de domicile

Chaque canton et chaque commune dispose d'un taux d'imposition propre fixé dans le cadre d'un processus démocratique qui indique proportionnellement le montant à verser.

» Etat civil

Pour les couples, les taux d'imposition sont plus faibles que pour les célibataires.

» Montants des revenus

Plus le revenu augmente, plus le taux d'imposition est élevé. Le revenu est donc imposé de manière surproportionnelle. Si l'on gagne deux fois plus que son voisin, on paie plus que deux fois plus d'impôts sur le revenu. Dans ce cas-là, on parle d'impôt progressif.

1.8 IMPÔT PROGRESSIF

La présentation ci-après montre à quoi ressemblerait la charge fiscale si elle augmentait de manière linéaire par rapport aux revenus.

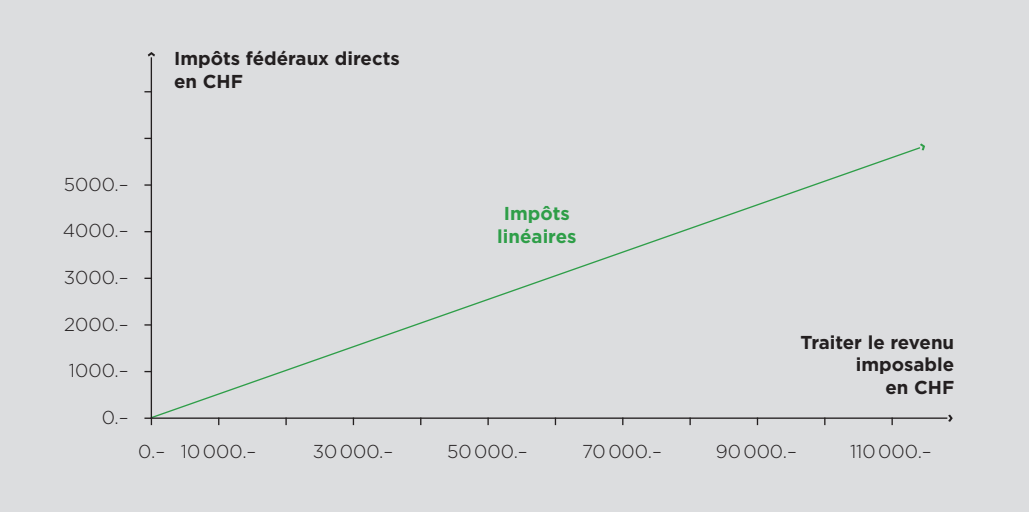

» EXERCICE 2.3

L'impôt progressif a beaucoup augmenté ces dernières années. Si, en 1990, des bénéficiaires de hauts revenus (plus de 1 million de francs), étaient imposés 4,3 fois plus que ceux qui disposaient d'un revenu faible (moins de 30'000 francs), le facteur a progressé jusqu'en 2010 pour atteindre 8,6.

1.9 TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE

La taxe sur la valeur ajoutée est uniquement prélevée par la Confédération et représente environ un tiers de ses recettes. Chacun de nous la paie lorsqu'il fait ses achats en Suisse. A de rares exceptions, peu importe ce que l'on achète ou qui effectue l'achat (sociétés, particuliers), la taxe sur la valeur ajoutée doit toujours être payée. Actuellement, le taux d'imposition est généralement de 8% et, pour les biens de consommation courante (comme les denrées alimentaires), de 2,5%.

Comme le nom l'indique, la valeur ajoutée doit être imposée, c'est-à-dire que cette taxe fonctionne ainsi:

Commerçante de tissus Tissu vendu	**Fabricante de vêtements** produit des costumes	**Grossiste** vend des costumes	**Fabricante de vêtements** produit des costumes
Tissu vendu pour CHF 100.00	produit des costumes avec une marge brute de CHF 200.00	vend des costumes avec une marge brute de CHF 100.00	vend des costumes avec une marge brute de CHF 200.00 aux consommateurs
TVA de CHF 8.00 à payer	TVA de CHF 16.00 à payer	TVA de CHF 8.00 à payer	TVA de CHF 16.00 à payer
Valeur de la marchandise CHF 100.00 Impôt brut CHF 8.00 Impôt préalable CHF 0.00	Valeur de la marchandise CHF 300.00 Impôts bruts CHF 24.00 Impôt préalable CHF 8.00	Valeur de la marchandise CHF 400.00 Impôt brut CHF 32.00 Impôt préal. CHF 24.00	Valeur de la marchandise CHF 600.00 Impôt brut CHF 48.00 Impôt préal. CHF 32.00
TVA de 8% CHF 8.00	TVA de 8% CHF 16.00	TVA de 8% CHF 8.00	TVA de 8% CHF 16.00
Montant total payé par les 4 contribuables			**Total CHF 48.00**

» **EXERCICE** 2.4

1.10 DÉCLARATION FISCALE

A partir du début de l'année où une personne a 18 ans, elle est assujettie à l'impôt sans restriction. Elle doit remplir une déclaration fiscale qui donne des renseignements sur ses revenus et son patrimoine de l'année écoulée. Sur la base de la situation financière de l'année précédente, les impôts sont calculés pour l'année en cours.

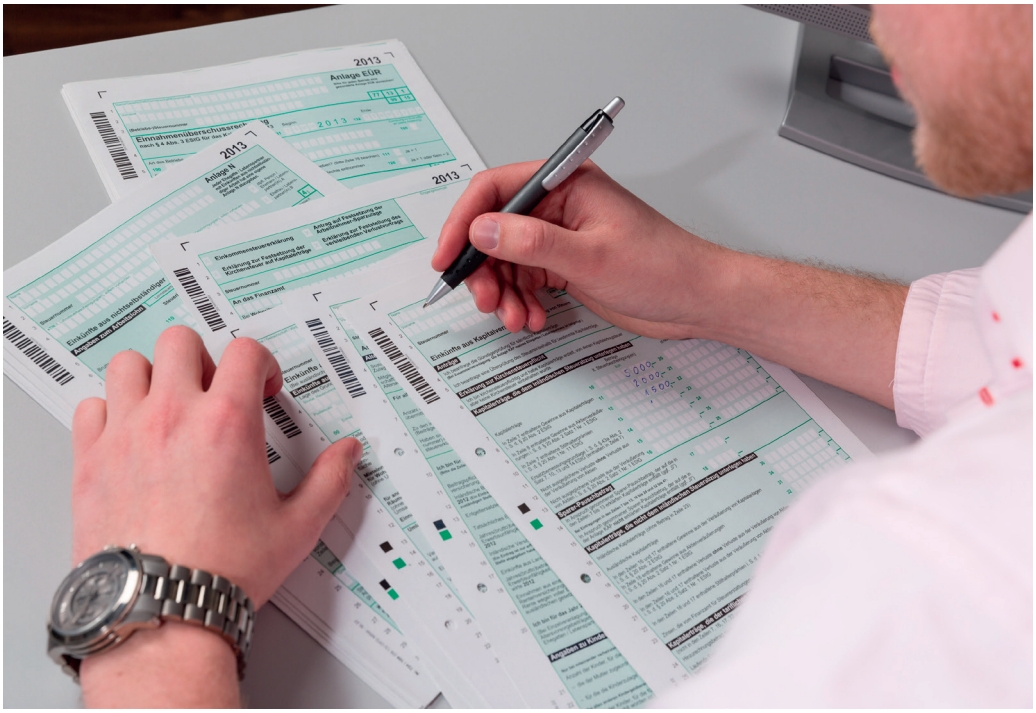

Une bonne préparation permet de remplir la déclaration fiscale plus facilement.

Source Raiffeisen

Celui qui ne veut pas payer plus d'impôts que prescrit par la loi, doit être en mesure de remplir sa déclaration fiscale correctement et dans son intégralité. Un certain nombre de déductions peuvent être faites des revenus.

Les personnes qui maîtrisent ces déclarations économisent beaucoup d'argent. Si, en plus, elles possèdent tous les justificatifs nécessaires et savent utiliser le mode d'emploi, elles économisent du temps sans s'énerver. Apprenez à remplir vous-même votre déclaration fiscale. Cela en vaut la peine!

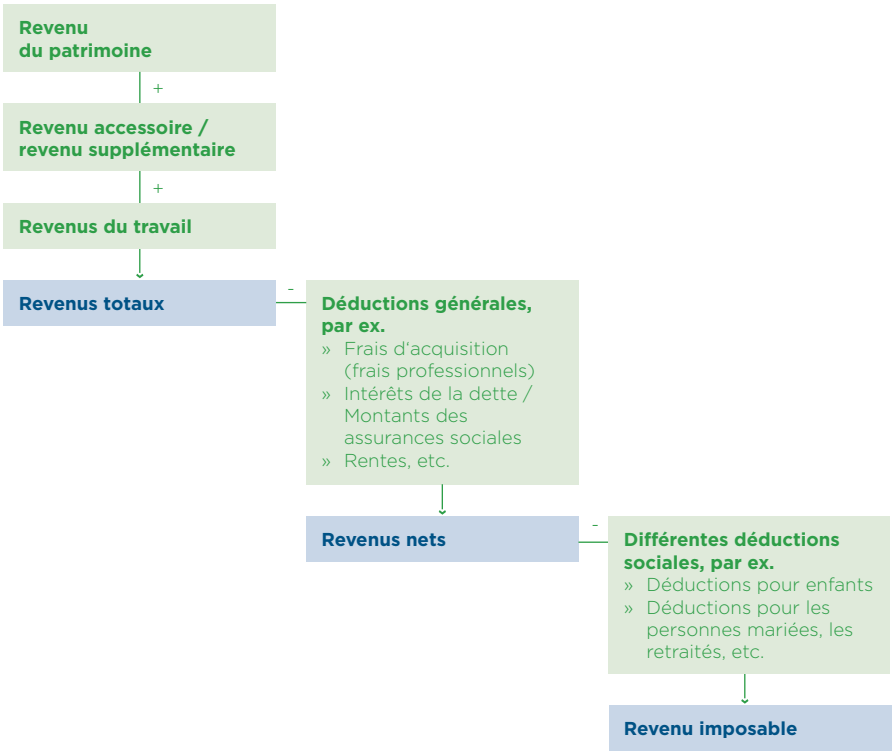

1.11 IMPÔT ANTICIPÉ

Indiquer tous les revenus et toutes les valeurs patrimoniales fait partie de l'assujettissement à l'impôt. Le système de l'impôt anticipé sur les intérêts de l'épargne doit servir à lutter contre la soustraction d'impôt.

Si le contribuable indique correctement son patrimoine et le revenu de ses intérêts, le montant de l'impôt anticipé de 35% lui est remboursé. La présentation en montre le fonctionnement.

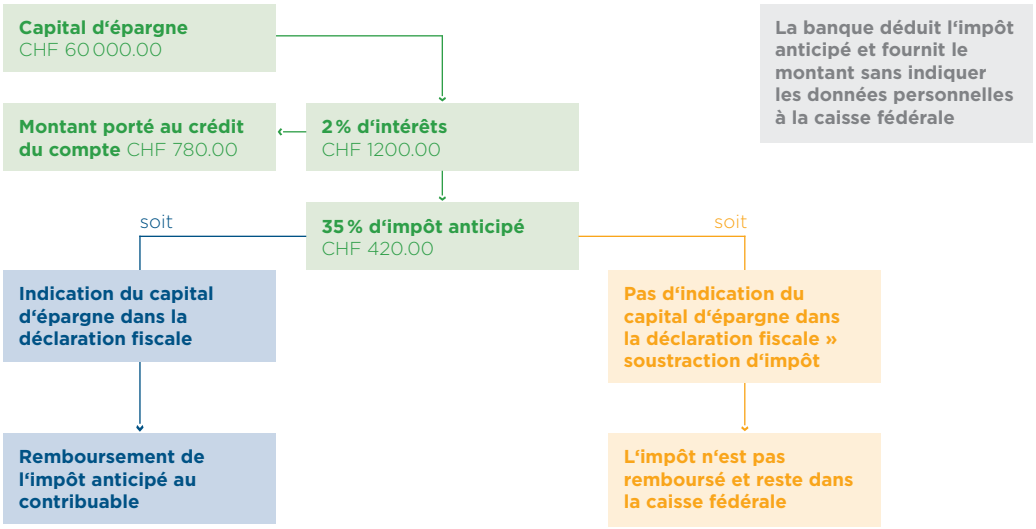
Capital d'épargne
CHF 60 000.00
La banque déduit l'impôt anticipé et fournit le montant sans indiquer les données personnelles à la caisse fédérale
Montant porté au crédit du compte CHF 780.00
2 % d'intérêts
CHF 1200.00
soit
35 % d'impôt anticipé
CHF 420.00
soit
Indication du capital d'épargne dans la déclaration fiscale
Pas d'indication du capital d'épargne dans la déclaration fiscale » soustraction d'impôt
Remboursement de l'impôt anticipé au contribuable
L'impôt n'est pas remboursé et reste dans la caisse fédérale

» **EXERCICE** 2.5 – 7

1.12 CALCULATEUR D'IMPÔTS

Quel est le montant de vos impôts? – Il est malheureusement impossible de répondre à cette question car le montant de l'impôt, comme nous l'avons déjà expliqué, dépend de plusieurs facteurs, comme le lieu de domicile (canton et commune), l'état civil et le montant des revenus.
Helvetia Assurances fournit cependant une bonne estimation avec son calculateur d'impôts, *https://www.helvetia.com/ch/content/fr/service/outils-analyse/calculateur-impots.html*, qui présente les taux d'imposition de tous les cantons et de toutes les communes de Suisse. Il permet également d'établir des comparaisons entre deux lieux de domicile.

Notre second calculateur d'impôts donne davantage de détails: outre les déductions des frais professionnels et les intérêts des dettes (hypothèques), les versements facultatifs des 2e et 3e piliers de notre système de prévoyance sont les principales possibilités légales d'économiser des impôts.

Le calculateur d'impôts de Raiffeisen
https://www.raiffeisen.ch/web/calculs+pour+economiser+des+impôts
montre les économies d'impôts réalisées lors d'un dépôt sur un compte de prévoyance.

» **EXERCICE** 2.8

Que montre votre facture: le montant vous surprend-il?

Source Raiffeisen

CE QUE NOUS AVONS APPRIS

GRÂCE À CE DOMAINE DE FORMATION, NOUS SAVONS:

- à quoi servent les impôts
- faire la distinction entre les impôts directs et indirects ainsi que les taxes
- énumérer les principaux impôts au niveau de la Confédération, des cantons et des communes
- citer la raison des différents taux d'imposition
- expliquer et évaluer l'impôt progressif
- expliquer le système de la taxe sur la valeur ajoutée et l'impôt anticipé
- remplir soi-même une déclaration fiscale
- déterminer les montants des impôts et les économies sur les impôts à l'aide du calculateur d'impôts